

# **Emile LITTRÉ, étudiant en médecine \***

par R. RULLIÈRE \*\*,  
professeur de la chaire française d'histoire de la médecine,  
et F. VIAL,  
ancien chef de clinique à la Faculté

Emile Littré, pour le grand public, est avant tout l'homme d'un dictionnaire monumental. Pour un public déjà plus restreint, il est le magistral traducteur des *Oeuvres complètes d'Hippocrate*. Mais certains doutent qu'il ait été réellement interne des hôpitaux de Paris, ce qui est pourtant vrai, alors que d'autres le parent du titre de docteur en médecine, ce qui est totalement faux.

## **1. Emile Littré et son désir d'être médecin**

Si Emile Littré ne fut jamais docteur en médecine — comme nous allons le voir — c'est peut-être avant tout parce qu'il n'eut jamais de vraie vocation médicale. Sa décision de faire sa médecine fut tardive, après une assez longue hésitation, ce qui ne surprend guère quand on connaît son caractère anxieux, ses goûts multiples et ses aptitudes si diverses.

Il avait fait de très brillantes études au lycée Louis-le-Grand qu'il quitta en 1819. Sainte-Beuve (15) prétend que, cette année-là, le nombre de volumes qui constituaient ses prix « dépassait de beaucoup cent » (!!!). On remarquera qu'à l'époque, on savait favoriser l'émulation et qu'on n'était pas chiche de récompenses pour les élites ! Emile Littré était donc une intelligence supérieure qui, d'ailleurs, en imposait à ses condisciples. Mais — quoique l'iconographie qu'on en donne à la fin de sa vie ne le laisse

---

\* Communication présentée à la séance du 17 octobre 1981 de la Société française d'histoire de la médecine.

\*\* Faculté de médecine, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75270 Paris Cedex 06.

aucunement supposer — c'était alors tout autant une force physique de la nature. Il pratiquait de nombreux sports dont l'escrime. Il était, dit encore Sainte-Beuve, « d'une organisation herculéenne... capable de lever, à bras tendu, une chaise qui portait un camarade âgé de dix-neuf ans ». Ainsi doué, aussi bien par l'esprit que par le corps, il conçut d'entrer à l'Ecole polytechnique qui réclamait précisément cette double compétence. Le carnet de comptes tenu par son père nous apprend qu'il reçut, de novembre 1819 à août 1820, des cours privés de mathématiques qui ne coûtaient pas moins de 36 francs par mois. Il semblait donc bien, à ce moment, se destiner à l'Ecole polytechnique.

Mais voici qu'il changea d'avis en 1820. Ses panégyristes mettent au compte d'une luxation de l'épaule son renoncement à devenir polytechnicien, luxation qu'il se fit en plongeant(15) car il adorait la natation. Le fameux carnet de comptes du père d'Emile nous apprend que cette luxation survint en juin 1820 et que « l'épaule remise »(sic) coûta 25 francs. Sainte-Beuve prétend que cette épaule démise « l'empêcha de se présenter à l'examen » d'entrée à Polytechnique. Il est curieux que personne, semble-t-il, n'ait soulevé l'hypothèse qu'Emile Littré avait peut-être constaté, au cours de cette année de mathématiques préparatoires, qu'il n'était pas un « matheux ». Car, après tout, quoiqu'il ne fut pas fortuné dès ce moment, il eût pu remettre à l'année suivante son entrée à Polytechnique s'il y avait vraiment tenu. Nous croyons, au contraire, qu'il fut alors désesparé, ne sachant trop vers quel avenir mettre le cap. Et c'est ainsi que, indécis durant quelque deux ans, il se retrouva secrétaire du comte Daru qui écrivait alors son *Histoire de Venise*, ce qui a dû infléchir son goût inné pour l'histoire, goût que son adhésion au positivisme devait plus tard renforcer. C'est après ces deux années de réflexion qu'il se décida enfin à faire sa médecine. Sous quelles influences ? On ne sait. Mais la médecine française était alors en pleine renaissance et Laennec venait de la mettre au premier rang, grâce à son traité *De l'auscultation médiate*. La médecine semblait ainsi prendre un nouvel essor et dut paraître plus attractive auprès de nombreux jeunes.

## 2. Emile Littré à la faculté de médecine de Paris

Emile Littré prit sa première inscription à la faculté de médecine de Paris, le 13 novembre 1822, sous le numéro 702(18). Cinq jours plus tard, survenaient les manifestations étudiantes qui amenèrent l'ordonnance royale du 21 novembre 1822. Louis XVIII, prenant appui sur les « désordres scandaleux » qui avaient éclaté lors de la séance solennelle de la faculté, supprimait la faculté de médecine de Paris et remboursait le montant de l'inscription à tous les étudiants. Ces derniers, dans la mesure où ils pouvaient bénéficier de « renseignements favorables », étaient autorisés à prendre une inscription à Strasbourg, à Montpellier ou dans une école secondaire.

On ne sait pas très bien le rôle d'Emile Littré lors des manifestations en question. On ne sait pas non plus s'il méritait des « renseignements favorables ». Ce que l'on sait, c'est qu'il ne prit pas d'inscription en province et

qu'il reprit sa première inscription à Paris, après la réouverture de la faculté, pour le deuxième trimestre 1823 et cette fois sous le numéro 107. Dès lors, il prit régulièrement quatre inscriptions par an, sauf celle du quatrième trimestre 1824. Il prit enfin sa seizième et dernière inscription pour le deuxième trimestre de 1827 (18).

Il semble donc que ses études à la faculté de médecine de Paris paraissent n'avoir posé aucun problème à Emile Littré, sinon au début.

### 3. L'externat et l'internat d'Emile Littré

Vers 1820, comme naguère encore, le rêve et la fierté d'un étudiant en médecine étaient de devenir externe puis interne des hôpitaux de Paris. Ce devait être chose facile pour un jeune homme de la trempe d'Emile Littré et ce le fut en effet.

En 1824, il s'inscrivit au concours des hôpitaux de Paris (1). Il y avait 100 candidats dans la première série d'élèves dont il faisait partie. Le 15 décembre 1824, il fut reçu neuvième d'une promotion qui ne comportait que 18 externes nommés (2). On voit que la sélection était sévère à cette époque et que le titre d'externe était déjà une grande image de marque. Il effectue son année d'externat en 1825 à la Charité, selon Benassis (10). A la fin de 1825, il échoue à l'internat mais est deuxième provisoire, autrement dit externe en premier, et il semble qu'il ait effectué en 1826 ses nouvelles fonctions à l'hospice des Enfants-Trouvés (3) dont le personnel médical était composé d'un médecin, Jacques-François Baron, et de deux chirurgiens, Jean-François-Marie Thévenot de Saint-Blaise et Ambroise-Philippe-Léon Auvity. Du moins, Emile Littré était-il aux Enfants-Trouvés au moment de sa deuxième inscription à l'internat.

En 1826, en effet, il brigua de nouveau le titre d'interne des hôpitaux de Paris. Le concours devait s'ouvrir le 7 novembre (4). Emile Littré s'y inscrivit et concourut avec 122 autres élèves. Le jury fut désigné le 18 octobre 1826. Il était composé de trois médecins (Borie, Caillard et Lullier Winslow) et de deux chirurgiens (Lallemand et Antoine Dubois). Borie et Caillard étaient médecins à l'Hôtel-Dieu ; Lullier Winslow médecin-adjoint à Saint-Antoine ; Lallemand chirurgien en chef à la Salpêtrière et Antoine Dubois chirurgien en chef à la Maison royale de santé. On avait prévu deux suppléants, P. Rullier (ancien interne de la promotion de l'An XIII) comme médecin, et Guillaume Dupuytren comme chirurgien (5). Précaution utile car Antoine Dubois, malade, fut remplacé le 25 octobre 1826 par Dupuytren qui fit donc partie du jury qui allait nommer Emile Littré (6).

A cette époque, l'internat comportait un écrit et un oral, et l'écrit était fait de deux épreuves : une question et une rédaction de formule. Emile Littré eut donc, d'une part, à traiter de « La plèvre, la pleurésie, l'empyème ; le traitement de ces maladies » ; d'autre part, à « Formuler une potion tonique » (7). Reçu à l'écrit, Emile Littré fut convoqué (avec 14 autres candidats) pour passer l'oral, le vendredi 17 novembre 1826. Il fut interrogé sur

le sujet suivant : « Le rectum et la fistule à l'anus ; l'opération ; les cas qui l'indiquent ou qui la contre-indiquent »(8). Finalement, il fut reçu, le 20 décembre 1826, 12<sup>e</sup> d'une promotion de 19 internes dont le major était Louis Tonnellé et le dernier un certain Simon-André Torchet (9).

Une bonne partie des archives de l'Assistance Publique ayant brûlé en 1871, on manque de renseignements précis sur les services que fréquenta Littré durant son internat. Nous n'avons pas pu savoir, à partir de documents irréfutables, où et sous quels chefs de service il exerça durant ses deux premières années, c'est-à-dire en 1827 et en 1828. Toutefois, lors de ses 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> inscriptions de 1827 à la faculté, le registre le situe à l'hôpital des Vénériens. Il aurait donc été l'élève de R.J.H. Bertin, qui n'est mort qu'en 1828. En revanche, Paul Ganière nous affirme qu'en troisième année d'internat, il était dans le service de Pierre Rayer (13). D'autre part, Maurice Genty, dans sa biographie (14), nous apprend qu'il était en 1830, donc au cours de sa quatrième année d'internat, interne à l'hôpital des Enfants, rue de Sèvres (les « Enfants malades » actuels) où il fréquenta Jean-François-Nicolas Jadelot et Louis-Benoît Guersent, sans qu'on puisse préciser dans lequel de ces deux services il était affecté. On sait, en revanche, que ses condisciples favoris (15) furent, entre autres, Natalis Guillot (interne de la promotion 1824), Louis-Marie Michon (interne de la promotion 1825) et Antoine-Constant Danyau (interne de la promotion 1826).

Son internat fut essentiellement marqué par un drame familial. Un an — jour pour jour — après sa brillante nomination à l'internat, Emile Littré perdit son père, le 20 décembre 1827. Ce père, après quelques années passées dans l'artillerie de marine, finit chef de bureau à la Direction générale des Droits réunis, nos actuelles Contributions indirectes. C'était un homme cultivé et un véritable ami pour Emile. Ce deuil l'attrista très profondément et durablement puisqu'il devait, douze ans plus tard, en 1839, dédier sa traduction des *Oeuvres complètes d'Hippocrate* à la mémoire de son père et dans des termes émouvants de fidélité filiale. Pour l'heure, la perte de son père le plongea dans des soucis financiers considérables, car il était dorénavant chargé de famille, ayant à subvenir aux besoins de sa mère et de son jeune frère. Le matin, il effectuait son travail hospitalier, mais l'après-midi, il donnait des leçons de grec, de latin, et même de mathématiques. Il est vrai que son érudition était énorme puisqu'il s'était initié, outre au grec et au latin, à l'allemand « qu'il possédait à fond », dit Sainte-Beuve, à l'anglais, à l'italien et même au sanskrit, grâce à son ami Eugène Burnouf, condisciple de Louis-le-Grand.

#### 4. De l'internat au journalisme

Grâce à cela, Emile Littré termina son internat probablement au début de 1831. Il continua cependant à suivre les cours de Rayer à la Charité, comme auditeur libre (14). Pourtant, il ne se décida jamais à passer sa thèse. Ainsi, quoique ancien interne, il ne fut jamais docteur en médecine. Il s'agit là d'une décision qui a surpris tous ceux qui ont glosé sur sa vie.

Les explications données par divers auteurs sont divergentes. Choc moral à la suite du décès de son père, pour Maurice de Fleury, mais cette hypothèse est fragile car, en 1830, ce choc moral était manifestement en grande partie surmonté et il eût pu passer sa thèse avec un long retard, comme le fit, par exemple, Bretonneau. Problème pécuniaire, pour Sainte-Beuve, car l'installation d'un médecin supposait des dettes, des obligations et Emile Littré ne voulait pas tenter cette aventure. Cette explication est beaucoup plus plausible.

C'est aussi qu'une autre voie s'offrait à lui, moins aventureuse, celle de la presse médicale. En 1828, Andral, avec Blandin, Bouillaud, Cazenave, Dalmas, Raynaud et Hippolyte Royer-Collard, avait fondé le *Journal hebdomadaire de médecine*. En 1830, Andral — dont il fut probablement l'élève direct au cours de son internat — le fit entrer au Comité de rédaction. Il y écrivit des articles polémiques sur les rapports entre la métaphysique et la physiologie et des articles historiques sur Van Helmont, Cullen et Brown (11). A la même époque, il écrivit dans la *Gazette médicale* et participa au *Dictionnaire de médecine* en 30 volumes. En 1831, il entra au *National* pour y traduire les journaux étrangers, puis on lui confia, un peu plus tard, des articles de vulgarisation d'astronomie, de physique, d'histoire naturelle, etc. Dès lors, le voici orienté, puisqu'il participera à la *Revue des deux mondes* en 1836 et au journal *L'Expérience* en 1837. Gageons que cette orientation ne fut pas étrangère à l'amitié qui le liait à Louis-Christophe-François Hachette, son condisciple de Louis-le-Grand, d'autant que ce dernier s'était offert à lui donner la somme nécessaire à son installation si Emile passait sa thèse. Il refusa, comme on le sait.

C'est donc ainsi que l'ancien interne des hôpitaux de Paris devint journaliste. S'il ne fut jamais docteur, il fut tout de même, plus tard, membre de l'Académie de médecine. Et il lui arrivait, de-ci, de-là, de donner des conseils médicaux à ses amis et à des voisins, exercice illégal de la médecine que personne n'a jamais osé lui contester. Sainte-Beuve qui fut, lui aussi, externe des hôpitaux de Paris en 1825, et qui devint un admirateur de Littré, s'orienta de même vers la critique et la littérature. Il a écrit (15) :

« M. Littré est médecin par la vocation (*sic !*), le dévouement, la science, et j'ajouterais, la méthode en tout : c'est un physiologiste et un organicien en toute étude, être médecin est son vrai caractère scientifique... »

« Il appartient à cette élite, à cette école conscientieuse et méritante, toujours rare, mais insensiblement plus nombreuse, de naturalistes philosophes qui tendent à introduire et à faire prévaloir en tout les procédés et les résultats de la science et à affranchir l'humanité des idoles et puissances trompeuses. »

Contemporains, presque condisciples, Littré et Sainte-Beuve nous paraissent aujourd'hui comme deux grands fleurons parmi les « évadés de la médecine ».

## BIBLIOGRAPHIE

1. *Arch. A.P.* — Fosseyeux 136, « Délibérations du Conseil général des Hospices », liasse LXXXVIII, fol. 564, séance du 24 novembre 1824, arrêté n° 41035.
2. *Arch. A.P.* — « Délibérations... », liasse LXXXIX, fol. 2, séance du 15 décembre 1825, arrêté n° 41135.  
*Arch. A.P.* — Fosseyeux 680, « Procès-verbal des concours pour la nomination des élèves internes et externes... », Paris, Mme Huzard, 1825, p. 49-50.
3. *Arch. A.P.* — Fosseyeux 680, « Procès-verbal des concours pour la nomination des élèves internes et externes... », Paris, Mme Huzard, 1827, p. 10.
4. *Arch. A.P.* — « Délibérations... », liasse XCVII, fol. 217-218, séance du 3 novembre 1826, arrêté n° 45394.
5. *Arch. A.P.* — « Délibérations... », liasse XCVII, fol. 118, séance du 18 octobre 1826, arrêté n° 45319.
6. *Arch. A.P.* — « Délibérations... », liasse XCVII, fol. 176, séance du 25 octobre 1826, arrêté n° 45364.
7. *Arch. A.P.* — Fosseyeux 680, « Procès-verbal des concours... », Paris, 1827, p. 12.
8. *Ibidem*, p. 17-18.
9. *Arch. A.P.* — Fosseyeux 136, « Délibérations... », liasse XCVII, fol. 581-582, séance du 20 décembre 1826, arrêté n° 45662.
10. BÉNASSIS. — « Emile Littré », *Rev. thérap. alcaloïdes*, 1932, p. 104-111, 136-142, 168-176.
11. DAREMBERG G. — « L'œuvre médicale de Littré », *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> août 1882, et *Progrès médical*, 30 mai 1931.
12. DE FLEURY M. — « Eloge de Littré » (16 déc. 1919). 1 opuscule, Paris, Masson et Cie éd., 1920.
13. GANIÈRE P. — « Emile Littré », in « Ils étaient aussi médecins ». 1 vol., Paris, Lib. Acad. Perrin, 1966.
14. GENTY M. — « Les biographies médicales », Paris, 1932-1934, t. III, 81-112, Baillière et fils édit.
15. SAINTE-BEUVE C.A. — « Les nouveaux lundis », Paris, Calmann-Lévy édit., 1893, t. V, p. 200-256.
16. SAINTE-BEUVE C.A. — « Notice sur Littré. Sa vie et ses travaux », Paris, Hachette édit., 1863.
17. VALLERY-RADOT P. — « Littré, ancien interne des hôpitaux de Paris », *Médecine de France*, 81, 6, 1957.
18. Registres d'inscriptions (*Archives nationales*). AJ 16\* 6430 (1822), 6431 (1823-1824), 6432 (1825), 6433 (1826), 6434 (1827).

*Nous tenons à remercier grandement Mme Florence Greffe, chef du service de la Documentation et des Archives de l'Assistance Publique, pour nous avoir fourni les principaux documents concernant l'externat et l'internat d'Emile Littré, et Mlle Moureaux, archiviste de la faculté, pour nous avoir donné les références de ses inscriptions à la faculté.*